



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040520

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/04/2024 9H25 C:002678 I:43951

MR ET MME PY

121 CHEMIN DE LA BEJARDE
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE

IMMEUBLE : CHEMIN DE LA BEJARDE
121 CHEMIN DE LA BEJARDE
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE

Feillens, le 29 Avril 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : 121 CHEMIN DE LA BEJARDE - ST MARTIN BELLE ROCHE - M. PY
MOTIF : NETTOYAGE FOSSE SEPTIQUE
Donneur d'ordre : M. . PY

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage et curage de fosse par procédé hydraulique.

LE 24 AVRIL 2024 A 14H30
POMPAGE ET NETTOYAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE

OBSERVATIONS : MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR LE REGLEMENT DE LA FACTURE, SOIT 300€, A
L'AGENCE DE FEILLENS : 550 ROUTE DE TERNANT - 01570 FEILLENS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule spécialisé équipé d'une pompe haute pression
200 l/mn de 0 a 200 bars, d'une cuve compartimentée de 6 M3, d'une pompe
a vide 1500 M3/heure, d'un bras d'aspiration télécommandé.
Aspiration du contenu de(s) fosse(s) (si nécessaire).
Curage par procédé hydraulique a haute pression des parois de(s) fosse(s).
Nettoyage de la fosse. Aspiration des boues.
Nettoyage du chantier en fin d'intervention (si nécessaire).
Transport en décharge du contenu de(s) fosse(s) et des boues (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Vidange fosse septique	1	272,73	272,73



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040520

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	272,73
T.V.A. a 10,00%	27,27
TOTAL T.T.C.En EURO	300,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN